

ISSN 18118-6998



Bibliothèque Nationale du Congo

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____ Numéro 17, juin 2020 ____



**Publication semestrielle de l'Interdisciplinaire Groupe
de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement des *Cahiers de l'IGRAC*.

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____ Numéro 17, juin 2020 ____



**Publication semestrielle de l'Interdisciplinaire Groupe
de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

**PUBLICATION SEMESTRIELLE DE L'INTERDISCIPLINAIRE GROUPE DE
RECHERCHE SUR L'AFRIQUE CONTEMPORAINE (IGRAC)**

Directeur de publication
Joachim Emmanuel GOMA-THETHET

Rédacteur en chef
Patrice MOUNDZA

Comité de rédaction

Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Patrice Moundza, Jean-Félix Yekoka, Joseph Zidi, Marcel Ipari, Etanislav Ngodi, Laurent Gakama, Dieudonné Moukouamou Mouendou.

Comité scientifique

Florence Bernault, Professeur (Université Paris VII), André Patient Bokiba, Professeur (Université Marien Ngouabi), Odile Goerg, Professeur (Université Paris VII), Bruno Lapika Dimonfu, Professeur ordinaire (UNIKIN /CERDAS), Kasongo Lumumba-Tukumbi, Professeur (Cornell University), Bonaventure Maurice Mengho, Professeur (Université Marien Ngouabi), Abraham Constant Ndinga Mbo, Professeur (Université Marien Ngouabi), Dominique Ngoïe-Ngalla, Professeur (Université Marien Ngouabi), Scholastique Dianzinga, Professeur (Université Marien Ngouabi), Charles Zacharie Bowao Professeur (Université Marien Ngouabi), Virginie Waniaka Bonguen Oyongmen, Maître de conférences (Université de Yaoundé I), Emmanuel Banywesize Mukambilwa, Professeur ordinaire (Université de Lubumbashi), Bamba Mamadou, Maître de conférences (Université Alasane Ouattara, Bouaké), Hugues Mouckaga, Professeur (Université Omar Bongo de Libreville), Jean François Owaye, Professeur (Université Omar Bongo de Libreville), Marcel Nguimbi, Professeur (Université Marien Ngouabi), Auguste Nsonssissa, Maître de conférences (Université Marien Ngouabi).

Adresse

Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine
IGRAC

B P : 2 642
FLASH/UMNG, Brazzaville (République du Congo)
E-mail : igrac.congo2018@gmail.com
Tél. : + 242 05 526 70 40 / 05 532 30 91 / 05 551 89 42

SOMMAIRE

Éditorial	13
Articles	
<i>Histoire, Archéologie et Relations internationales</i>	
Fabrice LEMBE NGOT, Place des accords interuniversitaires dans la coopération franco-congolaise en matière d'enseignement supérieur de 1960 à 1990	15
Conchita Nelya DINGUENZA NZIETSI, Approche historique de la crise des réfugiés en Afrique des Grands Lacs : 1960-2000	41
Saint Rosaly Hermann TSATY, Le Chemin de Fer Congo-Océan et le port maritime de Pointe Noire (1934-1975) : apport dans la vie économique du Congo	63
Drissa KONE, La Jama'at Tabligh, entre islamisation et réislamisation de la société ivoirienne	89
Serge MBOYI BONGO, Le bâti colonial dans la région de la Ngounié : témoin d'une histoire locale (1885-1960)	113
Blanchard MPASSI, Les relations culturelles <i>dondo-sundi</i> dans le territoire de Mbuku-Nsongo	139
Noaga BIRBA, La céramique de l'âge du fer des anciens sites d'habitats de la province du Bam (Burkina Faso) : cas de la butte anthropique N°2 de Ronguen et de la butte anthropique N°1 de Badinogo	155

René NGATSAKO, **Le temps et les activités des *Ngala* riverains du Congo** 177

Géographie

Aimé KAB'ONDZI, **Impfondo : une ville du Nord Congo** 191

Sociologie, Anthropologie et Psychologie

Mémoire Maxime BAPEKE BANKULU, **Représentation sociale des communautés locales congolaises de la République démocratique du Congo envers les immigrés réfugiés** 213

Jean-Arsène Paumahoulou GUIRIOBE, **La contribution des collectivités territoriales à la gestion du processus de sortie de crise sociopolitique en Côte d'Ivoire : cas des communes de Bouaké et de Guiglo** 237

Rock OKIEMBA, **Les solidarités familiales et la crise économique au Congo** 259

Kouami Auguste TAKPE, **Anthropologie du gris-gris dans les communautés bantè : réussite ou obstacles au développement durable** 279

Jean Bruno BAYETTE et Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, **La corruption en milieu universitaire au Congo Brazzaville : cas de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)** 295

Jean Marie PERETTI, Bernadette BLA, Taïba Germaine AINYAKOU, **Étude comparative des RPS sur la productivité et le bien-être des salariés des entreprises de France et de Côte d'Ivoire** 311

Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA
et Nicaise Léandre Mesmin GHIMBI, **Clinique et psychopathologie
des états-limites en milieu psychiatrique congolais.**
Contextualisation à partir de 20 cas 325

Littérature, Communication

Aurélien EYANE et Basile Marius NGASSAKI, **Militias, Political
Claims and commitments to Peace in Northern Ireland from the
Beginning of the Troubles in 1968 to the Good Friday Agreement of
1998** 351

Fred Pierre Aloïse KEMAS, Geoffroy KOUMBA, Valère
MOUKOUMBOU, Basile Marius NGASSAKI, **A Mathematical
Approach to Christopher Marlowe's *Doctor Faustus*** 371

Alfred Romaric NGAMBOU et Basile Marius NGASSAKI,
**Demonstrative Pronouns and Adjectives in English and Kibeembe
in use** 391

Fils Eddy Brice SAMPINOU et Basile Marius NGASSAKI, **The
impact of the Brexit within the UK** 407

Séraphin NGOMA et Jean Félix MAKOSSO, **Analyse socio
sémiotique des messages sur le VIH et sur le Sida en République du
Congo. Cas de la commune de Sibiti** 427

Éducation physique et sportive

Yvette BAKINGU BAKIBANGOU, **Représentations de l'Education
physique et sportive et de l'aptitude en intervention pédagogique
par les institutrices de l'école primaire de Brazzaville** 451

Éditorial

L'Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC) publie le 17^e numéro de sa revue (*Les Cahiers de l'IGRAC*) dans un contexte mondial fortement déstabilisé par la pandémie du Corona virus (Covid-19). Depuis décembre 2019, du fait de cette pandémie, chaque secteur de la vie humaine navigue dans un océan d'incertitudes qui hypothèque l'avenir, à cause des effets drastiques déjà ressentis aujourd'hui. Pourtant, même en faisant un saut dans l'inconnu, beaucoup de chercheurs d'Afrique et d'ailleurs refusent de céder le flanc à cette Covid-19. En Afrique centrale et de l'Ouest, nombre d'entre eux ont saisi l'opportunité du confinement décrété dans la plupart de leurs pays par les pouvoirs publics, comme une des mesures barrières à la propagation du virus, pour répondre à l'appel à contribution lancé par l'IGRAC en février 2020.

Cet engagement prouve la volonté manifeste des uns et des autres de repousser le plus loin possible les frontières de la recherche. Pour sa part, l'IGRAC se félicite de maintenir son élan, de garder son dynamisme et d'être continument au service contributif de la science, par le respect de son engagement de publier, au sixième mois de chaque année civile, un numéro de sa revue. Dans ce halo scientifique, il n'a pas perdu de vue l'approche interdisciplinaire qu'il s'est librement choisi pour que la science en tire le meilleur bénéfice. La présente livraison ne déroge point à la règle, ainsi que le confirment les vingt-deux articles dont elle se donne l'agréable devoir d'assurer la diffusion des savoirs et des connaissances.

De ce « grand volume » de textes, dont l'originalité et la pertinence ont été approuvées par les pairs, c'est-à-dire par une expertise affûtée en la matière, il est possible de lire entre les lignes la notoriété de la revue *Les Cahiers de l'IGRAC*, voire de confirmer l'audience qu'elle a acquise depuis en milieux universitaires congolais et étrangers. La géographie des contributeurs du présent numéro couvre six pays : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, République Démocratique du Congo.

Mais attention, ce 17^e numéro des *Cahiers de l'IGRAC* n'est pas une « invention » sur des problématiques se rapportant aux sciences sociales et humaines. Il est plutôt une somme d'interrogations et d'analyses légitimes qui ouvrent la voie à de nouvelles perspectives et à de nouvelles trouvailles, etc. Les trajectoires intellectuelles qu'il contient se précisent dans la foulée du travail complexe d'articulation

thématique, suivant un classement qui privilégie l'affiliation disciplinaire des auteurs. Ainsi, les cinq axes qui constituent la charpente générale de cette livraison portent sur des sujets d'Histoire, d'Archéologie, de Géographie, de Sociologie, d'Anthropologie, de Littérature, de Communication et des Sciences de l'éducation physique et sportive.

Pour accéder à la demande grandissante des chercheurs, l'IGRAC a le plaisir d'annoncer à la communauté scientifique et savante, la publication, dorénavant, d'un numéro de décembre de chaque année. Par ce choix, *Les Cahiers de l'IGRAC* voudraient élargir son cadre de légitimation et de consolidation de recherche et des disciplines scientifiques. De plus, ils entendent consolider davantage les conversations savantes afin de barrer la voie à « l'autarcisme » qui a longtemps fait main basse en milieu intellectuel africain. La sagesse bantou dit dans un lyrisme qu'elle met au service de la cause : *Si la cascade gronde, c'est qu'elle a des pierres*. L'IGRAC attentif à toute initiative qui fait la promotion et la diffusion des savoirs. Voilà pourquoi il ne se contente pas de publier ses colonnes dans la seule version papier. Une version de chaque numéro est aussi publiée en ligne.

Joachim Emmanuel GOMA-THETHET
Directeur de publication

Anthropologie du gris-gris dans les communautés de Bantè: réussite ou obstacles au développement durable ?

Kouami Auguste TAKPE*

Résumé

Le gris-gris est une des pratiques des cultures africaines qui aurait des effets magiques pour la protection, la chance et le succès. L'envoûtement est parfois contre la réussite des affaires d'autrui leur promotion dans le service, le succès académique, l'épanouissement voire la réalisation de leurs profondes aspirations. L'objectif de cette recherche est d'analyser les déterminants de la récurrence du gris-gris dans les communautés yoruba de Bantè. Pour y parvenir une approche méthodologique basée sur la recherche documentaire, la collecte empirique des données : l'observation directe, les entretiens avec 86 individus. Les entretiens ont été enregistrés, transcrits, dépouillés et analysés. Le déterminisme de la sociologie de la déviance d'A. Ogien (2012) a servi à analyser les données. Il ressort que nombre de fléaux sous-tendent la pratique des gris-gris maléfiques par lesquels d'innombrables personnes ont perdu leur vie à cause de leur sens de bonne gouvernance, leur abnégation, leur savoir ou autres biens matériels dans les communautés étudiées.

Mots clés

Gris-gris, Nuisances, Obstacles, Développement, Bantè.

Abstract

Grey-gray is one of the practices of African cultures that would have magical effects for protection, luck and success. The bewitchment is sometimes against the success of others business their promotion in service, academic success, fulfillment or even the realization of their deepest aspirations. The objective of this research is to analyze the harmful consequences of gris-gris in the Yoruba communities of Bantè. To achieve this, a methodological approach based on documentary research, empirical data collection: direct observation, interviews with 86 individuals. The interviews were recorded, transcribed, analysed and analysed. The determinism of the sociology

*Département de Sociologie-Anthropologie, Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Éducation pour le Développement Durable (LAAEDD), Université d'Abomey-Calavi, Bénin. E-mail : auguste.takpee@flash.uac.bj

of deviance by A. Ogien (2012) was used to analyze the data. It was found that many scourges underlie the practice of the evil gris-gris by which countless people have lost their lives because of their sense of good governance, self-sacrifice, knowledge or other material goods in the communities studied.

Key words

Gray-gray, Disturbances, Obstacles, Development, Bantè.

Introduction

Presque tous les jours, les chaînes de télévision présentent des films de l'occident dans lesquels les acteurs n'hésitent pas à tuer leurs semblables avec des revolvers. « Ces horribles spectacles sur la vie humaine poussent d'aucuns à dire que les Occidentaux manifestent ouvertement » (K. A. Takpé, 2004, p. 73) et de façon sanglante leur méchanceté, après une trahison, une grosse déception ou une atteinte à leur vie (C. Assaba, 1997, p. 32). Mais, force est de constater que les Africains ont aussi leur manière d'exprimer leur méchanceté c'est-à-dire qu'ils ont des « ingrédients rassemblés pour des effets magiques » (A. Adler, 2006, p. 67) aux fins de nuire à autrui. Ils ont des capacités exclusives d'envoûtements liés aux forces maléfiques des gris-gris. « Ces forces maléfiques peuvent être orientées et dirigées contre une personne comme victime à tuer, à détruire ou qu'on empêche de s'épanouir » (P. Fanou, 2015, p. 22).

Le gris-gris est une pratique assez connue et il n'est pas exagérer de le classer parmi les phénomènes sociaux selon la perspective durkheimienne, c'est-à-dire que l'amulette est transmissible, répandue et coercitive. N'est-ce pas pour cette raison que pendant les travaux sur le terrain, nombre d'interlocuteurs ont demandé si on a besoin de vérifier la véracité des faits aussi évidents et fréquents en Afrique. « Une mentalité du genre compromet extrêmement le développement socio-économique de Bantè le ralentit et l'ajourne ainsi » (A. J. Nouhouayi, 1996, p. 83).

La communauté yoruba de Bantè est choisie pour des raisons de la fréquence des envoûtements dans le milieu. Les natifs de la localité peinent à connaître de promotion dans les services. Il y a souvent des morts subites. Parfois, les jeunes quittent leur propre village pour aller

s'installer dans des régions lointaines. C'est pourquoi, la présente recherche vise à analyser les déterminants de la pratique du gris-gris dans la communauté. Après avoir localisé le cadre physique de la recherche et montré la démarche méthodologique suivie, des résultats seront présentés et analysés les données collectées pour aboutir à une conclusion retenue de la recherche.

1. Matériel et approche méthodologique

Les travaux de recherche sont effectués dans la commune de Bantè. En effet, la commune de Bantè est située entre 8°0' et 8°40' de latitude Nord et entre 1°30' et 2°17' de longitude Est. Elle partage ses frontières avec les communes de Savalou au sud, de Bassila au nord, de Ouessè et de Glazoué, à l'est et la République du Togo à l'ouest. D'une superficie de 2695Km², Bantè occupe environ les 19,44 % du territoire des Collines et les 2,49% du territoire national.

Dans chaque village, il existe des collèges de vieux sages ou de notables qui ne sont pas directement liés au palais royal contrairement aux délégués et chefs de villages qui eux sont des représentants de l'administration centrale au niveau local. L'organisation familiale est encore sous l'influence de la tradition où la famille élargie ou grande famille traduit la solidarité sociale qui caractérise les sociétés africaines (K. A. Takpé, 2004. p. 7).

Pour réaliser le travail dans cette commune, un échantillon de 86 individus a été pris à raison de 80% d'hommes et de 20% de femmes. Ces personnes ont pris part aux interviews individuelles, aux focus group. Ils ont réagi activement au questionnaire qui leur a été soumis. Les interlocuteurs ont été sélectionnés par choix raisonné, compte tenu du phénomène d'envoûtement qui est fréquemment observé dans la commune. La recherche exploratoire a été effectuée auprès des chefs coutumiers, chefs des religions endogènes, agriculteurs et autorités locales. Les entretiens avec eux ont permis de rendre compte de l'ampleur des problèmes soulevés. Les outils tels que la grille d'observation, les guides d'entretien ont été administrés aux groupes cibles. Le modèle d'analyse utilisé est l'approche du déterminisme de la sociologie de la déviance d'A. Ogien (2012).

2. Résultats de la recherche

2.1. Quelques maladies fréquentes dans zone de recherche

Tout mal ou malaise qui attaque soit le corps, le sang, le cerveau ou les yeux etc. (qui sont tous des principes biologiques vitaux) et qui tarde à baisser son intensité ou qui au contraire intensifie sa forme sur un individu donne vite aux membres de la société l'idée d'une maladie ayant une origine occulte. Nombre d'acteurs ne se donnent même pas la peine de faire les examens médicaux nécessaires avant de conclure que c'est une affaire de gris-gris et qu'il faille procéder au traitement y afférant.

Pour ceux qui ont une vue beaucoup plus rationnelle, avant d'en arriver là, il faut une analyse des substances comme le sang, l'urine, le salive et procéder aussi à la radiographie, etc. Il y en a qui supportent les frais de scanner et réalisent ainsi un examen complet. De plus, la médecine psychosomatique peut intervenir dans l'examen des causes profondes des maladies. Elle explore le tempérament, les milieux familial et social de la personne, son hérédité, la vie sexuelle, le mariage et les prédispositions, etc.

Il existe une avalanche de maladies naturelles comme il en existe de provoquées. Il est donc très difficile de présenter ici une liste exhaustive à moins de vouloir constituer un dictionnaire des maladies. Pour cette raison nous nous limiterons à quelques-unes que nous jugeons violentes et redoutables. Il y a les meurtres provoqués, le *tchakatou* ou missile invisible, l'abrutissement, les culpabilités involontaires, la hantise des maisons ou des lieux de service, les oublis ou négligences graves, le blocage, les vols par des forces magiques, l'épilepsie, la folie, pour ne citer que celles-là.

2.2. Techniques de nuisance par la pratique du gri-gris

Comme le croyait voltaire, le magicien prétend détenir « le secret de faire ce que la nature ne peut faire » (D. Huisman et A. Vergez, 1969, p. 17). Suivant ce propos, l'on peut se demander sur ce que les pratiquants des forces occultes peuvent faire à l'aide de leur secret. À cet effet, P. Fanou (2015, p. 22) déclare :

La connaissance de certaines feuilles, d'organes humains ou animaux et autres éléments, leur assemblage et des incantation nécessaires qui constituent la maîtrise d'une loi pouvant produire inévitablement un résultat.

Pour sa part, J. G. Frazer (2009, p. 18), un historien de la magie fait remarquer :

Le magicien est absolument convaincu que les mêmes causes produisent sans se démentir jamais les mêmes effets, il pense que l'accomplissement de la cérémonie convenable, accompagnée du charme approprié, sera indubitablement suivi du résultat désiré à moins, bien entendu que les envoûtements d'un collègue plus puissant ne viennent contrarier et déjouer ses propres incantations.

Il y a un déterminisme imaginaire qui caractérise la foi de celui/celle qui pratique l'occultisme. L'on peut dire que c'est une forme de chimie parce qu'elle est différente de la chimie de Lavoisier. La chimie de l'occultisme est hors du laboratoire puisqu'elle n'est pas exposée à tout le public. C'est la chimie des forces cachées dont un célèbre occultiste ou un initié s'approprie la maîtrise. La causalité s'implique profondément dans l'occultisme. Mais cette causalité psychologique et mystique fait vaincre, convaincre, effrayer, séduire et nuire. Dans cette causalité, la valeur du symbolisme est très importante, parce que c'est en elle que le but visé, déjà, se voit et se presse. Les ressemblances subjectives sont fermement considérées comme les instruments d'action objective. Quiconque s'empare du symbole connaît d'avance le résultat qui devra se produire.

Ainsi, celui ou celle qui perçoit des figurines peut déjà éliminer un ennemi même à distance avec cette intention. Mais il n'y a pas que la magie par ressemblance ; il en existe diverses formes, ainsi que le prouve G. Dagnon (1999, p. 13) :

La première évoque le symbolisme et traite de la magie imitative qui est basée sur le principe que le semblable produit le semblable de sorte qu'en piquant une aiguille dans le corps d'une poupée, on produit le même effet dans le corps de la personne concernée. Ensuite, la magie contagieuse : c'est celle par laquelle on communique une forme ou une énergie en

touchant une réalité qu'habite cette force. Celui ou celle qui compose des filtres d'amour par exemple paroles sacrées, des incantations ou des formules orales magiques, certains pouvoirs automatiques. Des personnes qui les prononcent voient donc leur verbe s'incarner. La parole, *ha d'abord*, comme disent les hébreux est force et puissance.

Des affirmations de G. Dagnon, l'on peut résumer les secrets de la magie par des simples formules « chimiques » qui montrent leur efficacité : Plantes + organes + le nom d'une personne ou bien un de ces objets + incantations = effets désirés sur la victime.

2.3. Description des composantes du gris-gris

On regroupe sous le terme plantes, les feuilles, les écorces et racines d'un arbuste pouvant servir dans la composition des produits. Les organes constituent les différentes parties d'un animal. Le produit qu'on a l'intention d'appliquer vise une victime. Le nom d'un objet qui lui appartient (chaussure, vêtement, le sable de son habitation ou atelier, etc.) est nécessaire pour que la force qui sera mise en branle tombe exactement sur la personne visée. Rappelons que le nom par lequel on appelle une personne l'identifie. Les notions du droit civil nous en font cas avec beaucoup de détails : « Le nom, plus encore que le domicile permet d'identifier la personne » (Ph. Malaure et L. Aynès, 1989, p. 31).

Les objets que la personne a utilisés pour nuire à une victime ont la même valeur que le nom dans cette pratique sous prétexte qu'ils ont touché son corps et absorbé sa sœur. La parole sacrée à prononcer varie selon les situations, les contextes et les cas. Ritualisée, par un effet magique, cette parole devient le véhicule qui va amener les substances destructrices en direction de la victime visée. À cela s'ajoutent des talismans appelés *ôogu ou ewe* en Yoruba. Ils sont faits en poudre à lécher ou en forme de pâte enfouie dans une corne à goûter à l'aide d'une aiguille. Ces produits renforcent la parole de l'utilisateur et agit avec efficacité soit de façon instantanée ou après coup. Connaissant ces secrets magiques, que peut faire un initié dans ce domaine et que la nature ne peut faire ? L'individu peut nuire à des personnes pour des raisons non fondées.

2.4. Effets néfastes des envoutements

Les procédés susceptibles d'être utilisés sont nuisibles et parfois mortels. Ils peuvent aussi bien viser un individu en particulier que son environnement et ses biens : conjoint, enfant, maison, champs, troupeau, etc. (A. K. Takpé, 2004, p. 69). Ce qui induit l'idée du sacré et la profane dont parle M. Eliade (1987, p. 8). Les raisons qui poussent ces jeteurs de sorts sont multiples. Elles peuvent se résumer cependant en deux. Les uns envoûtent et nuisent à leurs semblables parce qu'ils sont jaloux de leur succès, ou parce qu'ils ont commis une maladresse considérée par leurs bourreaux comme une faute impardonnable. D'autres le font aussi parce qu'ils se voient sous la menace d'un service de contrôle sur les détournements dont ils sont responsables. Ainsi, leurs « missiles » peuvent être d'une moindre ou grande portée, selon leurs intentions et les techniques employées. Toutes ces actions hideuses leur permettent de « goûter la joie perverse du mal gratuit perpétré impunément » (M. P. Hebga, 2007, p. 161).

Ceci permet de faire une petite distinction entre les différentes manières de nuisances. Certaines victimes peuvent alors se trouver sous l'emprise d'une attaque mortelle, violente ou grave qui les expose à un temps maussade toute leur vie.

2.5. Faits de quelques cas d'envoutements

Des témoignages sur des faits avérés par les interlocuteurs, on peut admettre leur véracité de connaître les personnes impliquées et les communautés où ils se sont exactement produits. Deux cas sont reportés dans cette recherche :

- *Premier cas* : Je suis agent de la police nationale. Suite à une dispute avec un collègue rival qui proférait des menaces contre moi. Un jour, il fit un accident pendant qu'il était en route pour sa maison. C'est cet accident lui fut fatal. Il perdit la vie. C'est depuis notre coût de gueule que je me suis préparé mystiquement pour me protéger contre toute attaque invisible. Selon les prescriptions du praticien de la magie noire à qui je me suis confié, lorsqu'un individu prend un vilain plaisir un jour avec des pratiques occultes, il mourra. En effet, après

l'altercation qu'il y a eu entre nous, mon collègue ne répondait plus à ses salutations ; quand un problème surgissait et qu'il informait, il n'y avait aucune réaction à son endroit. Puis c'est pendant ce temps que je lui ai changé de poste. Il a fait tout pour me nuire. Il n'a pas regagné son nouveau poste. Il a commencé à avoir d'ennuis. C'est quand il alla consulter un guérisseur qu'on lui révéla que sa maladie dépend de lui-même. (G. D, Policier, 49 ans).

- *Deuxième cas* : Un acteur très conscient du sous-développement de son pays entend bien servir dans l'administration où il est en poste. Malheureusement, sa conscience professionnelle, son dévouement pour le service que les gens sollicitent sans les pots-de-vin et sa rigueur dans la gestion lui attirent tant d'inimitiés. Il reçut des coups de *Tchakatou* (missile invisible) et des fourmillements un peu partout dans le corps. Une consultation médicale le soumit à d'énormes soins. La famille espéra vivement une prompt guérison. Les maux firent d'effrayants progrès et une grande appréhension s'abattit sur toute la famille. On consulta un prêtre du *fa* qui découvrit que c'était un envoûtement de *Tchakatou*. Alors, il fut conduit chez lui qui mit son expertise en jeu. Il enleva des tessons de bouteille du corps de cette personne. Ces choses sont dans le corps et pourtant la radiographie réalisée ne donna aucune trace. Cela poussa un acteur à confier :

Pour ces genres de maux, l'Africain a sa propre radiologie qui lui permet de voir l'origine ou la cause du malaise harassant et c'est la science de bains ou d'aspersions de feuilles et d'écorces. Le patient passe des pommades mystérieuses sur le corps, frotte les mains avec de poudres merveilleuses pour introduire dans l'organisme par scarification ou des infusions et boire. Le traitement le soulage et le sauve. Il prit donc son traitement au sérieux (O. R, Dignitaire de religion endogène, 62 ans).

C'est ainsi qu'il prédit encore une autre cabale que les mêmes auteurs se préparaient à monter contre lui si leurs premières attaques

ne réussissaient point à mettre fin à ses jours. Ils étaient tous des collègues de service. Ils étaient alors constamment avec la victime. En conséquence, le tradithérapeute administre aussi des produits de protection des individus afin de prévenir les nouvelles attaques.

3. Discussion : de la pratique de gris-gris à la nuisance de l'être humain

3.1. Sujet à infraction

Peut-on commettre le meurtre, asservir une personne, dégrader la santé de quelqu'un, lui provoquer une faillite dans les affaires, porter atteinte à sa propriété privée ou détourner des deniers publics sans être sanctionné par la Cour de justice ? Tous ces problèmes sont des sujets d'infraction. « L'infraction se définit comme un agissement que prévoit et punit la loi pénale ». On discerne alors les trois éléments (légal, matériel, moral) qui sont consubstantiels à infraction. Par exemple, l'article 221-1 du code pénal dispose : « le fait de donner volontairement la mort à autrui constitue un meurtre ». L'infraction de meurtre, qui encourt trente ans de réclusion criminelle, se décompose comme suit : Élément légal, ou texte discriminatoire, l'article 221-1 code pénal. « Élément matériel, le fait de tuer un être humain. Et le moral, homicide commis volontairement, c'est-à-dire que l'on a voulu la mort de la victime » (J.- C. Soyer, 1997, p. 44).

Le texte ci-dessus décrit les conditions nécessaires de l'inculpation d'un individu pour un crime, un délit ou une contravention. Lorsque la justice se prononce permet au système répressif de réparer le dommage causé à une victime. Dans le temps, il assure la protection de l'ordre social, la sauvegarde des libertés individuelles, respect d'autres droits humains. Mais l'on peut être auteur de l'une de ces fautes évoquées sans être objet de poursuite judiciaire. On évoque ici l'existence d'un mal et sa persistance dans la civilisation. L'avis est partagé par un interlocuteur à travers la déclaration suivante :

Écoute, jeune homme, il s'agit d'un mal qui résulte des pratiques que nous avons héritées de nos ancêtres. Personne ne peut rejeter l'existence des gris-gris maléfiques dans notre civilisation ; ce sont des pratiques par lesquelles certains ont pouvoir à la fois sur la nature et l'homme, et, l'on peut dire sans

ambages que les envoûteurs sont non seulement des maîtres et possesseurs de la nature, mais aussi de l'homme (S. A. Tradithérapeute, 62 ans).

La réalité dans les familles et dans la société tout entière est parfois vécue. Malgré les conditions bien définies pour l'inculpation d'un présumé, lorsque le meurtre est commis dans ce domaine ou que l'on a fragilisé la santé d'un individu à distance, on reste impuni, parce qu'on se cache dans l'ombre pour faire le mal. Toute personne qui commet l'une de ces fautes avec ces réalités occultes n'est jamais objet de répression à la cour de justice et elle peut multiplier ses affres toutes les fois qu'elle sent le besoin puisqu'elle a la plénitude de puissance qui lui permet de « tuer ou guérir, envoûter ou libérer, faire tomber la pluie ou décider de la sécheresse, venger, punir ou gratifier » (M. Segalen et A. Martial, 2013, p. 98).

Pour mettre fin à ces pratiques et ouvrir la voie au développement, il faut penser une action conjointe de toutes les forces de la société. Dans celle-ci, se produisent des nuisances des gris-gris sur la personne humaine, des biens privés et/ou publics. Les pertes liées à ces pratiques sont énormes. En effet, lorsque le jeteur de sort provoque une maladie mortelle à un individu, le malheur ne frappe pas non seulement sur la victime mais aussi sur ses descendants.

La morale a besoin d'être développée pour ne plus être circonstancielle. C'est une science qui élèvera davantage et rendra la vie plus harmonieuse. Refuser donc d'adhérer à ce projet, c'est accepter de laisser libre cours au noyau du sous-développement qui est la mentalité anti-développementaliste. On peut trouver d'autres causes affectant le développement de Bantè, mais elles ne sont que secondaires. Ce qui nous malmène fondamentalement est la problématique des pratiques relatives à une mentalité dont l'héritage paraît redoutable. Les raisons de la corriger s'imposent à toute la société bantè « Décidément, le sous-développement socio-économique doit être une affaire de sous-développement mental » (A. J. Nouhouayi, 1996, p. 29).

Il est admis de faire le bilan de perte en vies humaines, des biens privés, des fonds publics et des projets détournés sous l'effet des pratiques des gris-gris. Des individus passent par tous les moyens pour acquérir ce pouvoir, ainsi que le relève K. A. Takpé (1999, p. 79).

Des gens écopent cette puissance dans leur famille ou dans leur lieu de service autant dans le secteur privé que public mais on en parle très peu. Une réalité lamentable dans la civilisation qui crée aussi des réfugiés et des exilés non déclarés. On peut parler ainsi des gens qui fuient leur famille ou localité à cause de ces faits et qui se cachent ailleurs pour mieux vivre.

3.2. *Stratégies nuisances*

La possibilité des techniques de nuisances susceptibles d'éteindre une vie humaine, c'est-à-dire de causer un meurtre à distance. Les gens sont capables d'opérer des assassinats occultes, par accidents, maladies incurables, parce que la médecine occidentale a échoué dans ses essais ou que la médecine traditionnelle a eu de retard à trouver la solution.

On peut citer le cas du *Tchakatou* qui se manifeste par des piquants dans l'organisme humain. Ces piquants sont issus des tessons de bouteilles et des aiguilles invisibles dans le corps. C'est pourquoi, on les considère comme des balles invisibles lancées dans l'organisme d'un ennemi pour lui nuire. La paralysie de ses membres qui immobilise une victime dans sa maison. La folie fait une personne braver le soleil, se coucher à la belle étoile, se promener indéfiniment. L'hypertension, des plaies rongent tout le corps de l'individu comme la triste expérience de job dans la Bible. Les maux de tête chroniques empêchent de faire des activités intellectuelles. L'alcoolisme réduit la lucidité et avilit l'individu. Souvent, la stérilité rend « éternellement » infécond. Selon l'imaginaire collectif des habitants de Bantè, la cécité, l'éléphantiasis, les abcès, etc. sont des maux provoqués par l'envoutement. Cette manière de faire comporte des souffrances pour le corps, l'âme de la victime, ses proches et la société entière. Quand la guérison intervient, on est soulagé. Dans le cas contraire, le mal perdure et c'est difficile à le supporter pendant des années ou le reste de sa vie.

En effet, il existe des agents peu qualifiés qui ont peur d'être ignorés, oubliés ou mal aimés de leurs supérieurs hiérarchiques. C'est ainsi qu'ils cherchent leur sécurité sentimentale par l'emploi des forces occultes qui font apprivoiser ou dompter leur supérieur hiérarchique. L'abrutissement présente des symptômes faciles à reconnaître. Il en est de même dans une famille monogame, polygame

où la femme prend les rênes de la maison : c'est tout ce qu'elle dit que le mari fait. Une femme peut demander à son époux d'oublier ses coépouses, de ne pas prendre soin des enfants des autres. L'homme achète tout ce qui fait les désirs de la femme, l'obéit et se soumet absolument parce que le produit a agi sur ses facultés d'éveil :

La malveillance de certaines personnes leur fait opter pour une technique qui vous garde vivant mais vous devenez objet des sévices de la police ou de la justice. Un jeune homme qui brille dans une entreprise et qui est envié peut subir des envoûtements pousseront à commettre des erreurs graves (P. Fanou, 2015, p. 23).

En conséquence, on le met à l'index. Il doit répondre de ses actes devant la justice. Si les faits se compliquent, il se retrouve en tôle afin d'expier ses peines. De la même manière, un autre individu peut commettre une erreur de conduite et sera responsable de son erreur de code de route. Dans l'un ou l'autre cas, on s'interroge sérieusement sans pouvoir comprendre comment un accident est survenu. La justice moderne ne reconnaît pas ces causes profondes et mystiques. Elle reconnaît l'auteur de l'acte et selon toute justice celui/celle qui enfreint à une loi doit subir les sanctions soit en payant des dommages-intérêts, soit en subissant les peines proportionnelles au délit. C'est une joie d'être promu dans un service ou de construire une maison pour l'habiter. Mais il arrive que la peur habite certaines personnes dès qu'on envisage de les nommer pour être chefs quelque part. Elles ont des sentiments déséquilibrés parce que le prédécesseur ne serait pas content de laisser le poste qui lui conférait indemnités, allocations et honneurs. Il doit beaucoup nourrir l'ambition de passer le reste de sa vie là, car lorsqu'un poste est intéressant et juteux, on ne peut que se souhaiter le bonheur d'y demeurer jusqu'au moment de sa retraite. Il y a certainement une peur généralisée, mais l'expérience de certains leur a fait recourir à des solutions urgentes afin d'intégrer le bureau et d'accomplir les tâches pour lesquelles ils sont nommés.

C'est vrai aussi que dans une maison nouvellement construite ou dans une location on peut sentir la menace de certaines forces provoquées. On peut tantôt entendre des bruits bizarres, des ennuis qui se manifestent par des maladies

répétées ou des récurrences de difficultés à résoudre. On finit à peine avec un problème qu'un autre surgit. Dans ces péripéties de hantise, les uns recourent aux tradithérapeutes ou marabouts et les autres se confient aux prêtres ou pasteurs des confessions religieuses importées en vue d'être soulagés (K. B. Enseignant, locataire, 40 ans).

Il s'agit là des forces mises en branle pour provoquer de l'oubli ou de la négligence sur un important projet de quelqu'un. On peut noter comme projet, la construction d'une maison ou villa, la récupération d'une dette, l'installation d'une ferme etc. C'est donc dans ces domaines que quelqu'un peut sentir l'influence de ces forces. Quand elles agissent sur un individu, il oublie ou néglige ce qu'il a d'important à faire. Chose étrange, c'est celui-là même qui trouve des arguments valables contre son projet quand bien même il a les moyens à sa disposition. Mais il peut aussi manquer de moyen pour sa réalisation. C'est ainsi qu'il renvoie à plusieurs reprises son projet aux calendes grecques. Mais pour d'autres, c'est parce que des problèmes ne cessent de les accabler qu'ils ne parviennent pas à réaliser leur projet.

Il arrive même que des gens meurent sans réaliser ce rêve : des maisons restent inachevées. Au pire des cas, le domaine est mis en vente. Dans d'autres cas, la progéniture trouve de solution et achève le projet après le décès du parent. Des circonstances existentielles font que certains ne relèvent leur niveau de vie que par le soutien de quelques prêts ou ce qu'ils achètent amicalement, revendent et remboursent à leur fournisseur. Néanmoins, il arrive que l'on connaisse de l'échec et on se retrouve avec une dette au cou, soit par une opération de prêt entre personnes, ou auprès d'une institution financière, soit à cause d'une somme due suite à un achat de marchandises.

Quand l'ampleur des difficultés compromet l'échéance de remboursement, les gens se trouvent dans le pétrin et sont parfois fatigués par les dérangements du créancier ou/et des agents de la justice. Ces contextes poussent certains à recourir aux forces occultes dans l'espoir que le créancier oublie les fonds à récupérer. S'il s'agit d'un produit très puissant, ce dernier peut sentir des ennuis toutes les fois qu'il se décide à aller réclamer l'argent. Cela peut lui faire courir des risques d'accident, et là où on parle d'accident, la mort n'est pas

loin. C'est ce même service que ces forces rendent à certaines personnes qui se sentent dans l'engrenage d'inculpation de détournement de fonds publics.

Il est des gens qui font brillamment de grandes études ou des formations techniques. Pendant leur formation, ils reçoivent de nombreux prix, d'excellentes appréciations. Des commentaires du genre « ils seront nos meilleurs cadres » fusent, pour montrer le bel avenir qui leur tend ouvertement les bras. Pourtant, la pratique de la vie quotidienne leur montre le contraire. Les demandes d'emploi qu'ils déposent dans les structures étatiques et privées de la place restent irrecevables. Leurs éclats s'assombrissent.

En effet, l'hypothèse principale d'un tel échec fait basculer la balance vers des attaques par gris-gris dont nombre d'entre ces gens pourrait être victimes. Ils subissent une mort symbolique qui arrange leurs agresseurs. Ce qui justifierait leurs nombreuses démarches restées infructueuses. Ils perdent leur chance et plus rien ne marche pour eux. Même s'ils créent une nouvelle activité personnelle, ils n'obtiennent pas gain de cause. C'est une situation grave et d'échec général, parce que l'on développe des talents qui ne peuvent ni servir à leurs détenteurs, ni contribuer au développement de la nation.

Par ailleurs, considérant le cas des *gaymen* ou des brigands, le problème est ici moins abstrait. Les efforts des agents de sécurité à appréhender et à maîtriser les malfrats ont fait découvrir tantôt des chaînes de cauris ou de cadenas et des amulettes, tantôt des talismans aux hanches. Dans l'imaginaire collectif des habitants de Bantè, tous ces objets que portent certains d'entre eux auraient chacun un effet magique. Ils accumulent des forces occultes pour réussir l'opération de vol dans les maisons, dans les entreprises et sur les routes. Seulement, ces objets magiques ont des forces d'une capacité illimitée, puisque nombre de ces malfrats tombent dans les mailles de la force publique, même s'il y en a qui parviennent à se montrer « indestructibles » grâce à l'effet de ces mêmes objets qu'ils portent sur eux. Certains d'entre eux les ont dans leur organisme. Les forces magiques agissent sur la psychose des victimes. Plongées dans une sorte de magnétisme hypnotisant, ces dernières se montrent incapables de réagir. Les *kènèis* utilisées par les jeunes *gaymen* dans le but d'abrutir et d'abêtir les autres s'expliquent de cette façon. Cette pratique se généralise actuellement en Afrique de l'Ouest.

Conclusion

La pratique des gris-gris est un fléau maléfique par lequel nombre de personnes perdent leur vie à cause de leur bon sens, de leur bonne gouvernance, leur abnégation, leur savoir et de leurs biens matériels. Les victimes sont de véritablement perdantes mais les communautés de Bantè pas sont encore éveillées à aborder ce problème comme elle traite les autres en s'investissant pour des recherches et des conférences à l'échelle nationale, régionale ou continentale. Les engagements dans les luttes contre les fléaux qui paraissent ordinaires exigent des sacrifices tant de la part du pouvoir public, des institutions étatiques et internationales que de la société civile. Il n'en est pas moins un idéal qui vise le changement de mentalité. Une culture digne n'est pas seulement la préservation des valeurs culturelles héritées du passé, mais elle nécessite le sacrifice du confort par la recherche des cultures en créant un renouvellement d'actions, de pratiques, de comportement dignes et salutaires pour tous. Ce qu'il faut davantage, c'est jouir d'une bonne éducation, des droits et des libertés fondamentaux susceptibles de favoriser le vivre ensemble, de permettre un épanouissement individuel et collectif. En somme, tout gris-gris, peu importe sa force d'action, s'il ne va pas dans le sens du développement collectif reste un poison pour la société tout entière. L'enjeu du développement des communautés de Bantè passe, pour ainsi dire, par l'acceptation des différences sociales naturellement indépassables. L'effort collectif à faire est celui de les surmonter au moyen du travail et non en recourant aux gris-gris qui maintiennent l'humain dans une situation servile, car toute force magique exige, pour son efficacité permanente, le respect d'un minimum de conditions qui peuvent aller jusqu'aux sacrifices du sang.

Références bibliographiques

- AÏMECHE Ahmed, 1984, *Le coran, France-Islam*, Paris, Imego, 173 p.
- ADLER Alfred, 2006, *Roi sorcier, mère sorcière. Parenté, politique et sorcellerie en Afrique noire*, Paris, éditions du Félin., 248 p.
- BOUJU Jacky et MARTINELLI Bruno, 2012, *Sorcellerie et violence en Afrique*, Paris, Karthala, 132 p.

- DAGNON Gilbert, 1999, *Libérer de la Divination, de la Sorcellerie*, 2^e éditions, imprimerie Grande Marque, Cotonou, 109 p.
- DJOSSOU Bertrand, 2003, « Le droit traditionnel face à la sorcellerie », in *La voix de Saint Gall*, n° 87, p. 46-52.
- DOMINIQUE Camus, 1988, *Pouvoirs sorciers. Enquête sur les pratiques actuelles de sorcellerie*, Paris, Imago, 288 p.
- ELIADE Mircea, 1978, *Occultisme, sorcellerie et modèles culturels*, Paris, Gallimard, 192 p.
- FANOU Pamphile, 2015, « La sorcellerie : une force occulte dans les communautés béninoises », in *La gazette du Golfe*, n° 2273, p. 22-23.
- FRAZER James Gorges, 2009, *Mythes sur l'origine du feu*, Paris, Payot, 318 p.
- HEBGA Pierre Meinard, 2007, *Sorcellerie, chimère dangereuse*, Paris, édit. Terroirs, 322 p.
- HUISMAN Denis et VERGEZ André, 2010, *Histoire de la philosophie illustrée par les textes*, Paris, Nathan, 432 p.
- MALAURIE Philippe, AYNES Laurent et STOFFEL MUNCK Philippe, 2018, *Droit des obligations*, Paris, 10^e éditions LGDJ, 912 p.
- MALINOWSKI Bronislaw, 2004, *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Seuil, 134 p.
- NOUHOUAYI Albert Jovité, 1996, *Valeurs animales de la civilisation*, Cotonou, éditions du Flamboyant, 186 p.
- OGIEN Albert 2012, *Sociologie de la déviance*, Paris, PUF, 320 p.
- SEGALEN Martine et MARTIAL Agnès, 2013, *La sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 350 p.
- SOYER Jean-Claude, 2012, *Droit pénal et procédure pénale*, Paris, 10^e édition LGDJ, 506 p.
- TAKPE Kouami Auguste, 1999, *Histoire de Bantè du XVII^e au XX^e siècle*, Cotonou, éditions Gutenberg, 128 p.
- TAKPE Kouami, Auguste, 2004, *Découverte de la Commune de Bantè*, Cotonou, Éditions Immediat'Press.
- WALTER Scott (2018), *Histoire de la démonologie de la sorcellerie*, Paris, Frossard, 344 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les Cahiers de l'IGRAC est une revue annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de recherche sur l'Afrique Contemporaine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle publie des articles originaux dans les différents domaines des Lettres et des Sciences humaines et sociales. Les règles pour la présentation des articles sont celles communes à la plupart des revues et grandes maisons d'édition.

Pour être recevables par l'administration de la revue, les manuscrits, doivent respecter les normes suivantes :

Volume : La taille du manuscrit doit être comprise entre 35000 à 40000 signes. Il doit être écrit en Times New Roman, taille 12 (pour le corps du texte, 10 pour les notes de bas de page et 11 pour les citations en retrait), interligne simple. Le titre de l'article (taille 12) ainsi que les sous titres (taille 12) dans le corps du texte sont présentés en gras.

L'équipe rédactionnelle de la revue soumet à une instruction par les pairs les manuscrits reçus pour publication. À partir du numéro 15, les auteurs soumettant leurs manuscrits aux Cahiers de l'IGRAC doivent respecter les normes typographiques, scientifiques et de référencement adoptées par le Comité Technique Scientifique / Lettres et Sciences Humaines du CAMES, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des Comités Consultatifs Interafricains.

Voici donc le point 3 desdites normes à l'attention des auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale**
: Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain** : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets.
Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont

sait prouver ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan. ».

Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations, l'usage des majuscules, etc.

Ils sont invités à envoyer directement leurs articles au rédacteur en chef : Patrice Moundza, MC, École Normale Supérieure de Brazzaville :

Les frais d'instruction de l'article sont de 15000 FCFA (23 euros) payables au moment de l'envoi de l'article. Les auteurs dont les articles ont été acceptés doivent procéder au règlement des frais d'insertion (qui s'élèvent à 35 000 FCFA) auprès de l'agence comptable de l'IGRAC par transfert avant la parution de leurs articles dans la Revue.

Sommaire

- 15 Fabrice LEMBE NGOT, **Place des accords interuniversitaires dans la coopération franco-congolaise en matière d'enseignement supérieur de 1960 à 1990**
- 41 Conchita Nelya DINGUENZA NZIETSI, **Approche historique de la crise des réfugiés en Afrique des Grands Lacs : 1960-2000**
- 63 Saint Rosaly Hermann TSATY, **Le Chemin de Fer Congo-Océan et le port maritime de Pointe Noire (1934-1975) : apport dans la vie économique du Congo**
- 89 Drissa KONE, **La Jama'at Tabligh, entre islamisation et réislamisation de la société ivoirienne**
- 113 Serge MBOYI BONGO, **Le bâti colonial dans la région de la Ngounié : témoin d'une histoire locale (1885-1960)**
- 139 Blanchard MPASSI, **Les relations culturelles *dondo-sundi* dans le territoire de Mbuku-Nsongo**
- 155 Noaga BIRBA, **La céramique de l'âge du fer des anciens sites d'habitats de la province du Bam (Burkina Faso) : cas de la butte anthropique N°2 de Ronguen et de la butte anthropique N°1 de Badinogo**
- 177 René NGATSAKO, **Le temps et les activités des *Ngala* riverains du Congo**
- 191 Aimé KAB'ONDZI, **Impfondo : une ville du Nord Congo**
- 213 Mémoire Maxime BAPEKE BANKULU, **Représentation sociale des communautés locales congolaises de la république démocratique du Congo envers les immigrés réfugiés**
- 237 Jean-Arsène Paumahoulou GUIRIOBE, **La contribution des collectivités territoriales à la gestion du processus de sortie de crise sociopolitique en Côte d'Ivoire : cas des communes de Bouaké et de Guiglo**
- 259 Rock OKIEMBA, **Les solidarités familiales et la crise économique au Congo**
- 279 Kouami Auguste TAKPE, **Anthropologie du gris-gris dans les communautés banté : réussite ou obstacles au développement durable**
- 295 Jean Bruno BAYETTE et Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, **La corruption en milieu universitaire au Congo Brazzaville : cas de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)**
- 311 Jean Marie PERETTI, Bernadette BLA, Taïba Germaine AINYAKOU, **Étude comparative des RPS sur la productivité et le bien-être des salariés des entreprises de France et de côte d'ivoire**
- 325 Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA et Nicaise Léandre Mesmin GHIMBI, **Clinique et psychopathologie des états-limites en milieu psychiatrique congolais. Contextualisation à partir de 20 cas**
- 351 Aurélien EYANE et Basile Marius NGASSAKI, **Militias, Political Claims and commitments to Peace in Northern Ireland from the Beginning of the Troubles in 1968 to the Good Friday Agreement of 1998**
- 371 Geoffroy KOUMBA, Fred Pierre Aloïse KEMAS, Basile Marius NGASSAKI, **A Mathematical Approach to Christopher Marlowe's *Doctor Faustus***
- 391 Alfred Romaric NGAMBOU et Basile Marius NGASSAKI, **Demonstrative Pronouns and Adjectives in English and Kibeembe in use**
- 407 Fils Eddy Brice SAMPINOU et Basile Marius NGASSAKI, **The impact of the Brexit within the UK**
- 427 Séraphin NGOMA et Jean Félix MAKOSSO, **Analyse socio sémiotique des messages sur le VIH et sur le Sida en République du Congo. Cas de la commune de Sibiti *Éducation physique et sportive***
- 451 Yvette BAKINGU BAKIBANGOU, **Représentations de l'Éducation physique et sportive et de l'aptitude en intervention pédagogique par les institutrices de l'école primaire de Brazzaville**